



QUELLES SONT LES ÉTAPES D'UN PARC ÉOLIEN EN MER ?

IDENTIFICATION DE ZONES FAVORABLES POUR L'IMPLANTATION D'ÉOLIENNES EN MER

- > Études du potentiel technico-économique par le CEREMA et RTE
- > Concertation avec les acteurs locaux sous l'égide des Préfets coordonnateurs de façades
- > Élaboration de la stratégie de façade maritime

CONSULTATION DU PUBLIC

- > Sur le choix de la localisation des zones préférentielles d'implantation des projets
- > Avant que le lauréat ne soit désigné

ÉLABORATION DU PROJET

- > Etudes techniques et environnementales menées par l'État et RTE
- > Procédure de mise en concurrence (dialogue concurrentiel)
- > Désignation du lauréat
- > Études menées par le lauréat



ÉTAPE ACTUELLE



Le public
est consulté
à chaque étape
du projet



AUTORISATIONS ADMINISTRATIVES

- > Dépôt des demandes d'autorisations par le porteur du projet, pour le parc éolien, et par RTE, pour le raccordement
- > Instruction administrative
- > Enquête publique et concertation spécifique au raccordement électrique
- > Décision administrative
- > Traitement des éventuels recours
- > Obtention des autorisations

FINANCEMENT

- > Décision d'investissement
- > Contractualisation avec les différents prestataires et sous-traitants

DÉCONSTRUCTION

- > Démontage des éoliennes
- > Remise en état du site
- > Prise en charge des composants rapportés à terre par les filières de valorisation



EXPLOITATION ET MAINTENANCE DU PARC ÉOLIEN

- > Production d'énergie renouvelable
- > Maintenance



MISE EN SERVICE DU PARC ÉOLIEN

CONSTRUCTION DU PARC ET DE SON RACCORDEMENT

- > Assemblage et installation des éoliennes
- > Mise en place du poste électrique et installation des câbles électrique en mer et à terre pour le raccordement